

L'air du temps

Bulletin mensuel de Rencurel

n° 66

n°100

L'air du temps

Bulletin mensuel de Rencurel

Mai 2011

Elect

Electeurs inscrits
Volants : 223
Exprimés : 215

Candidat isolé
Marc Borrelli : 1

Liste ouverte
Joëlle Stanzer : 9

Gérald Barier : 5

Christelle Bianchi
Gildas Brazeau : 6

Patrick Peysson : 7

Frédéric Poirier : 6

Virginie Le Druillet
Geneviève Ravix : 9

Liste « 11 pour Ren
Didier Lattard : 144

Cécile Braida : 136

Renaud Callet : 137

Michel Eymard : 165

Viviane Fourier : 152

Jean-Pierre Gally : 108

Julien Guérin : 121

Martine Locastelli : 144

Fabrice Rencurel : 121

Christiane Stanzer : 135

Jérôme Zanella : 135

100

Avril

2008

SOMMAIRE

- Conseil Municipal (séance du 22/04/2011)
- Aires de jeux : proposition des Grimpeurs
- proposition des Grimpeurs
- proposition des Grimpeurs

L'Air du Temps a vu le jour, il y a 11 ans, à la faveur de la création d'un poste d'animatrice de village en contrat emploi jeune. En octobre 2000, on pouvait lire dans l'éditorial du n°1 : « Ce bulletin d'information a été créé pour permettre à tous les habitants de la commune de se tenir informés des événements locaux... ». Ce n°1 parlait « Des hommes dans le bois », de la valorisation des Coulmés, de la volonté de faire en sorte que les touristes puissent « randonner intelligemment » selon la formule d'Yves Pilet, Président de la CCBI. Le n°100 en témoigne, ces sujets sont toujours d'actualité. Tous les numéros sont en ligne sur le site de la commune <http://rencurel.aud-vaud.com>. Mensuelle au début, la parution de L'Air du Temps est devenue plus régulière. La diffusion s'est étendue. Il est pris en charge par la commune. Les personnes intéressées sont toujours largement ouvertes aux associations. La qualité dépend largement d'un dialogue permanent entre les auteurs et les lecteurs. Pour parodier une célèbre publicité du siècle dernier, on peut dire : « L'Air du Temps n'est pas un produit, c'est une personne ». Didier Lattard, maire adjoint et Michel Eymard, 1^{er} adjoint.

L'air du temps



n°157

Décembre 2016

Sommaire

- Conseil municipal du 5 octobre
- La Baine : assainissement
- Voiture et bâtiments communaux : travaux
- Education : les activités périscolaires du vendredi au 1^{er} trimestre
- Investissement des puits, citernes...
- Le déneigement en question
- Jeux de l'école : les scores et les lauréats !
- Retour sur...

La Vie de la commune c'est aussi sur <http://www.rencurel-vercors.fr/>



Air du temps

L'année se termine sur les chapeaux de roue ! Comme en témoignent les pages qui suivent, côté commune les chantiers en cours sont nombreux. Des chantiers qui se voient parce qu'ils modifient notre environnement. Et aussi des chantiers qui en sont au stade de la réflexion, qui nécessitent de faire preuve d'imagination, qui ne doivent élever aucune question parce qu'ils préparent l'avenir et qui valent mieux avoir envisagé toutes les hypothèses, étudié toutes les pistes, avant de faire des choix. Il est de la responsabilité des élus d'instruire les dossiers avant de les soumettre à discussion. Instruire n'est pas décider. Instruire c'est donner les moyens de décider en toute connaissance de cause. Et pour certains dossiers, la décision ne peut pas être prise sans que tous les éléments aient été débattus publiquement. C'est ce à quoi nous vous invitons dans les mois qui viennent comme nous l'avons fait, en son temps, pour la réforme territoriale. Réforme territoriale... Au 1^{er} janvier nous intégrons une nouvelle intercommunalité. Vaste chantier qui ne manquera pas d'alimenter les débats dans les mois qui viennent. Pour l'heure, les élus vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année ! Michel Eymard, maire



Février / Mars 2014



Sommaire

- Electons municipales : nouvelles règles !
- Echos du Conseil municipal : séance du 27/02/2014
- Le projet : la chaufferie bois
- Le vin sans alcool
- Travaux dans les Gorges
- Image à Jean Guérin
- Le blanc et fête de la station

Le Bulletin

L'air du temps



n°129

Electons municipales

Dimanche 23 mars et dimanche 30 mars de 8h à 18h



- l'Etat, de parlementaire ou d'élu local avec photo
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo
- Reçu valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire
- Titre de séjour (ressortissants européens)

Attention : à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, ces documents

L'air du temps

n°176

Novembre 2018

100 ans de mémoire(s)

1918-2018



Edito

A n'en pas douter, ce que nous avons vécu dimanche 11 novembre restera gravé dans nos mémoires. Le nombre de personnes rassemblées, la qualité des prestations de tous ceux, enfants et adultes, qui ont contribué aux différents moments de la cérémonie, leur sincérité, l'émotion palpable qui se dégageait de l'assistance, ont marqué cette cérémonie. Tout cela nous le devons sans doute pour une grande part au travail accompli, dans les mois qui ont précédé, par toutes celles et tous ceux qui se sont engagés dans la préparation de la commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Nous avions tous quelque chose en commun. Ce quelque chose que nous avons construit ensemble ou que nous avons partagé avec d'autres à l'occasion des visites d'expositions, des conférences, des lectures offertes aux enfants ou encore autour de la présentation du livre sur *Les Poilus de notre vallée*. Tout cela a contribué à ce bel et digne hommage rendu à tous ceux qui sont tombés au combat ou qui ont été marqués à jamais par l'horreur de ce qu'ils avaient vécu. Hommage aussi à toutes celles et à tous ceux qui, restés à l'arrière, ont pallié l'absence des hommes partis au front.

Michel Eymard, maire

Sommaire

- Trois communes réunies pour célébrer le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918...
- Une semaine riche en rencontres
- Une cérémonie en 3 actes
- Le 3^{ème} acte, à Rencurel, en images
- Préparation de la fête du Bleu 2019 : les ateliers démarrent
- Une belle journée de chasse
- A venir : matinée bouddin et fête

AdT : le bulletin de la commune de Rencurel

La vie de la commune c'est aussi sur : <http://www.rencurel-vercors.fr/>

D'avril 2008 à mars 2020, L'Air du Temps... devenu AdT c'est :
125 n° ordinaires, soit 1 000 pages consacrées à la vie de la commune
17 n° spéciaux de l'été (12 n° pour adultes, 5 n° pour juniors) soit plus de 100 pages pour aiguiser la curiosité sur tout ce qui nous environne

(Commune)

CLAP DE FIN

Le 15 et le 22 mars prochains, une page se tournera. Une nouvelle équipe prendra le relais de l'équipe sortante qui aura œuvré jusqu'aux derniers jours du mandat pour faire avancer les dossiers en cours et favoriser au maximum la transition.

Tout ce qui touche à la maintenance du patrimoine au service de la vie quotidienne des habitants et de l'attractivité de la commune n'a pas été la moindre des préoccupations des élus sortants.

- Terminer le programme d'assainissement collectif inscrit au Schéma Directeur d'Assainissement dont s'était doté la commune, tout en modernisant le réseau d'eau potable sur les secteurs concernés par les travaux,
- Rénover et/ou rendre plus fonctionnels des équipements communaux comme la salle du Coucourou, l'agence postale, la salle de La Scie, le bâtiment qui abrite le foyer de ski et la salle hors-sac, le gîte communal,
- Réhabiliter l'appartement de l'école du village pour pouvoir le louer,
- Refaire complètement la couverture de l'église pour préserver un futur à ce bâtiment tout en y installant des panneaux photovoltaïques en partenariat avec VercorSoleil (en même temps que la surface de panneaux a été doublée sur le toit du foyer de ski),
- Refaire la couverture de la mairie dont le bac acier était à bout de souffle,
- Entretien, et améliorer si possible, les voies communales tout en essayant de régulariser des problèmes fonciers parfois vieux de plusieurs dizaines d'années,
- Doter les services communaux (secrétariat, services techniques, restauration scolaire, bibliothèque) des matériels et outils de travail qui leur permettent d'effectuer au mieux les tâches qui leur sont confiées,
- Moderniser et enrichir les installations du domaine de ski alpin,
- Entretien, agrandir la forêt communale, en partenariat avec l'ONF et la valoriser par l'amélioration (route des Gelinottes) ou la création de dessertes (route des Philiberts, route et pistes de Neurre, projet de route et pistes de Lurias) toujours en partenariat avec l'ONF et, dans certains cas, dans le cadre de l'ASA du Vercors,
- Acquérir le site d'escalade de Cordet,
- Faire vivre, en collaboration avec le Département et les associations, l'Espace Naturel Sensible des Rimets,
- Elaborer et commencer à mettre en œuvre le programme de sécurisation de la traversée de La Balme et d'embellissement des entrées de bourg...

La forte implication de la commune et d'habitants dans l'élaboration et la mise en œuvre du Projet Educatif Territorial (PEdT) a été mise à mal par la possibilité offerte, en 2017,



par le nouveau ministre de l'Education Nationale, de revenir à la semaine de 4 jours pour les écoles. Les intérêts individuels ont supplanté l'intérêt collectif. Au détriment des enfants auxquels une possibilité de jouer un rôle actif dans la vie de la commune et ainsi de « faire des choses pour de vrai » était offerte. Une occasion manquée d'accompagner les apprentissages des enfants, y compris vers la vie civique.

Le mandat qui s'achève aura été marqué par la création d'une nouvelle Communauté de communes résultant de la fusion de

la Communauté de communes de la Bourne à l'Isère (dont la commune de Rencurel était membre depuis sa création en 1998) avec les Communautés de communes du Pays de St Marcellin et de Chambaran, Vinay Vercors. Un nouvel ensemble de 47 communes et de plus de 45 000 habitants qui va de Montaud, au Nord, à St Lattier, au Sud, et de Rencurel à l'Est à St Antoine l'Abbaye, au Sud-Ouest, et Morette, au Nord-Est.

Le mandat aura aussi été marqué par la révision de la Charte du parc naturel régional du Vercors, dont Rencurel fait partie depuis sa création, en 1970. La Charte est l'équivalent, pour les communes membres du Syndicat mixte du Pnr Vercors, du Projet de Territoire de la Communauté de communes.

La Charte du parc du Vercors est en cours de rédaction et sera à finaliser et à approuver par les nouvelles instances qui seront mises en place à la suite du renouvellement des équipes municipales.

Le Projet de Territoire de SMVIC a, lui, été approuvé au cours du dernier Conseil communautaire du mandat. De profondes divergences subsistent cependant quant à ses modalités de mise en œuvre.

Si ces regroupements intercommunaux ont autant d'importance, c'est que tout ce qui touche à l'aménagement du territoire et au développement économique en dépend.

Des compétences essentielles ont aussi transférées à la Communauté de communes, comme la gestion des déchets, de l'eau potable et de l'assainissement ou encore la promotion touristique. L'équipe sortante s'est efforcée d'y assurer une présence très active.

Le mandat aura aussi été marqué par des actions de coopération avec St Julien et St Martin-en-Vercors qui resteront dans les annales, telles la commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 et l'organisation conjointe de la fête du Bleu 2019 (occasion d'un important travail avec les agriculteurs). Au-delà des élus, les habitants des 3 communes se sont largement mobilisés pour assurer le succès de ces manifestations. Une dynamique est enclenchée. Voir à ce sujet p.5, les propositions d'ateliers de RAI.

L'Ultra Trail Vercors (UTV) aura fait étape à 2 reprises à Rencurel (2016 et 2019), organisateurs et compétiteurs se félicitant chaque fois de la qualité de l'accueil qui leur était réservé grâce à la mobilisation des élus, des employés municipaux et des Amis des Coulmes. Cette année c'est le Vélo Vert Festival qui fait une incursion sur la commune. Que de grands événementiels, jusque là cantonnés sur les 4 Montagnes, s'affranchissent des frontières administratives et des pesanteurs historiques, contribue à notre ancrage dans le Nord Vercors.

Si je puis me permettre une note plus personnelle dans ce qui sera pour moi le dernier éditorial de ma fonction de maire, c'est pour dire le plaisir que j'ai eu, toujours à échanger avec mes concitoyens, même quand c'était difficile, quand il fallait défendre l'intérêt général face à des intérêts particuliers, légitimes au demeurant, ou quand il fallait faire prévaloir la légalité sur les arrangements.

Nous avons eu, je crois, des relations respectueuses et souvent fructueuses pour la vie et le développement de la commune. C'est ce qui fait la richesse de la fonction d'élu communal en général et de maire en particulier.

Merci aux électeurs de m'avoir permis de servir la commune. Merci à l'équipe municipale sans qui rien n'aurait été possible. Merci aux employés communaux qui font vivre chaque jour les orientations et les décisions des élus et assurent les services indispensables à la population.

Michel Eymard, maire

(Commune)

CONSEIL MUNICIPAL Séances du 20 janvier et du 17 février 2020

Animaux errants

Quand un chien errant est signalé sur la commune, il doit être capturé, si possible identifié et gardé jusqu'à restitution à son maître ou confié à un organisme agréé. Un vrai casse-tête pour la commune (et pour les communes en général), dans la mesure où nous ne disposons ni du matériel adapté ni des compétences. La question avait été soulevée au niveau de la Communauté de communes.

Lors du Conseil du 20 janvier dernier, les élus avaient à se prononcer sur un projet de conventionnement soumis à toutes les communes du territoire pour une prestation de capture et de recueil des animaux errants proposée par le groupe SACPA.

Si toutes les communes membres de SMVIC souscrivent à ce contrat, le coût annuel pour la commune (calculé en fonction du nombre d'habitants) serait de 296,35 € (contre 466,98 € si la commune souscrivait individuellement).

Le Conseil s'est prononcé unanimement pour la solution mutualisée et a fait part de son souhait à la Communauté de communes. Nous sommes maintenant en attente du résultat global de la consultation.

ENS de la vallée fossile des Rimets : actions 2020



Animation lors des JEP 2019

Le plan de gestion 2016 - 2025 de l'ENS approuvé par le Département de l'Isère définit et planifie des actions qui doivent être mises en œuvre par la commune. Lors des séances du 20 janvier et du 17 février, le Conseil a approuvé les devis qui concernent les actions suivantes :

- Préparation de balades théâtralisées pour découvrir le site et son histoire qui seront proposées au cours de l'été prochain : 2 500,00 € (Sébastien Heisert et Manutea Cande qui avaient proposé le jeu d'orientation au cours de l'été dernier)
- Inventaire des coléoptères saproxyliques : 6 810,00 € TTC (Bruno Dodelin)
- Suivi de l'avifaune (les oiseaux) : 2 421,00 € TTC (Eco stratégie).

Ces 2 études (qui permettront de renseigner des bases de données régionales, nationales, voire internationales) informent notamment sur l'évolution du milieu naturel au fil du temps en fonction des activités humaines.

Le Conseil du 5 mars aura à se prononcer sur les devis concernant 2 actions :

- La réalisation d'une fiche technique sur la forêt qui viendra s'ajouter aux fiches mises à disposition des visiteurs dans les boîtes situées sur la parking et dans le bâtiment du four)
- La mise en place d'un suivi forestier pour voir comment évolue la forêt dans la durée (et notamment voir quel est l'impact du réchauffement climatique et des insectes ravageurs).

D'autres devis seront à examiner ultérieurement.

Rappelons que toutes les actions inscrites au plan de gestion de l'ENS sont subventionnées à hauteur d'environ 95% par le Département.

Taxe d'habitation sur les logements vacants

De plus en plus de propriétaires demandent de manière récurrente un certificat de la mairie pour obtenir une exonération de la taxe d'habitation pour un logement vacant.

Le Conseil municipal a décidé, lors de la séance du 20 janvier, d'instaurer la taxe d'habitation sur les logements vacants afin d'inciter les propriétaires à louer ou à vendre leur bien pour éviter la multiplication des volets clos et permettre à des familles qui souhaiteraient s'installer sur la commune de trouver un logement.

Divers

Location de l'ancien « Atelier fromage »

Suite à la parution dans l'Air du temps n°188 (décembre 2019) de la disponibilité du local de l'ancienne fromagerie, à la Scie, la seule demande reçue est celle de l'association des Amis des Coulmes qui envisage à terme de développer une activité artisanale cohérente avec l'aménagement du local.

Le Conseil municipal, à 6 voix pour (MM. Michel FOURRIER et Fabrice RENCUREL ne prenant part ni au débat, ni au vote) a décidé de louer le local pour un loyer de 50 € mensuel, tarif déjà appliqué pour l'ACCA.

Ce loyer sera révisé si une nouvelle activité de l'association est déclarée.

Subventions aux coopératives scolaires

L'ensemble des sorties de ski ayant été annulées en raison du manque de neige, le Conseil s'est prononcé pour l'affectation des subventions prévues (300,00 €/école) à d'autres projets :

- classe de mer pour l'école de La Balme
- séjour au gîte des Ecouges pour l'école du village.

Ces montants pourraient être éventuellement revus (à la hausse) après le vote du budget et en fonction des plans de financement des actions prévues.

Voies forestières de l'ASA Vercors

Route forestière des Philiberts

Cette route est terminée et le bilan financier pour la commune s'établit ainsi :

- Montant de la participation de la commune (après subventions) : 3 142,94 €
- Montant de la vente des bois d'emprise qui sera reversé à la commune par l'ASA : 4 957,86 €

Route et pistes forestières de Lurias

Des compléments d'information ayant été demandés à l'ASA, le Conseil se prononcera sur le projet lors de la séance du 5 mars.

Vélo Vert Festival

Cette manifestation devrait pour la première fois de son histoire sortir du territoire des 4 Montagnes.

Autorisation a été donnée aux organisateurs d'emprunter des itinéraires (sentiers et voies communales) situés sur la commune, les 6 et 7 juin prochain.

CONSEIL MUNICIPAL Séances du 20 janvier et du 17 février

Divers

Remise en état du carillon de l'église

M. Pierre Polesello, de l'association *Eglise Pierre Vigne*, avait adressé le message suivant à la commune :

« Dans le but de valoriser notre église, dans le cadre de l'association, je travaille actuellement sur la remise en état du vieux carillon afin qu'il puisse dans le futur pouvoir être opérationnel en mode manuel en complément du mode "électromécanique" actuel. Il n'en existe que trois en Isère.

Pour obtenir des dons, je suis en liaison avec un "crowdfunding" nommé DARTAGNANS qui assure la promotion et le recueil des dons pour l'événement. Cette somme sera bien entendu remise à la mairie (propriétaire et maître d'ouvrage) pour engager les travaux de remise en état.

Pour stimuler l'ensemble, ce qui serait bon, c'est que la mairie accepte par exemple :

- de faire paraître les dons des donateurs dans *L'Air du temps*,
- d'accepter la mise en place d'une plaque commémorative dans l'église avec le nom des généreux donateurs »

Le Conseil a donné à l'unanimité son accord pour l'intervention de M. Pierre Polesello.

Concernant la publication des noms des donateurs, il n'est pas possible de s'engager sur *L'Air du Temps* dont la publication ou non dépendra de la prochaine équipe municipale. Elle requiert de toute façon l'accord écrit des intéressés.

Elections municipales des 15 et 22 mars 2020

Le bureau de vote
(salle de la mairie)
sera ouvert de 8h à 18h.

Se munir de sa carte d'électeur
et d'une pièce d'identité
en cours de validité

Samedi 21 mars 2020 à 11h

Portes ouvertes à La Scie

Tous les habitants sont invités à venir voir les travaux réalisés dans la salle et à prendre connaissance des plans actualisés des aménagements de sécurité prévus dans la traversée de La Balme
Présence de (des) nouveaux élus

Bibliothèque : convention de coopération intercommunale...

Un peu d'histoire

De mémoire de Rencurellois, il y a toujours eu un réseau de lecteurs/lecture, à Rencurel.

Certains se souviennent d'avoir emprunté des livres dans la première salle de classe de l'école du village...

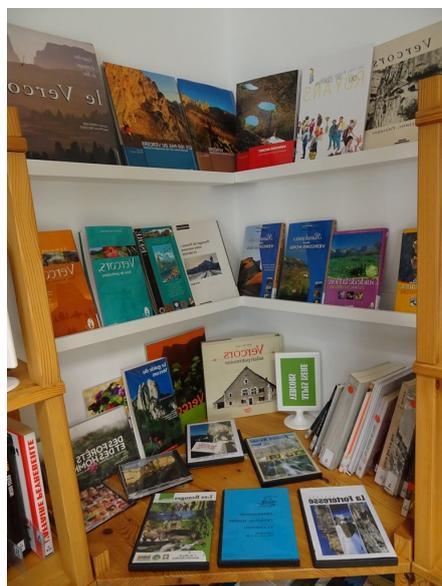
D'autres du passage du bibliobus ou du placard à livres dans l'ancien secrétariat de mairie, à l'étage au-dessus de l'école, là où se situe actuellement le restaurant scolaire.

D'autres encore, de permanences pendant un temps chez Annie Glénat...

Dans les années 1990, la bibliothèque installe ses étagères dans la salle partagée sous l'actuelle mairie puis passe du statut de bibliothèque associative à celui de bibliothèque municipale.

Après Madame Guillermet, Anne Glénat et Jacqueline Fanjas s'investissent et suivent une formation proposée par la Bibliothèque Départementale de l'Isère.

Jusqu'en 2008, elles assureront les permanences, les animations en direction des écoles, proposeront des expositions.



Après 2008, la bibliothèque municipale de Rencurel rejoint le réseau des bibliothèques du Sud Grésivaudan.

Trois jeunes femmes recrutées successivement sur des emplois aidés, participent à l'informatisation des ouvrages.

Une équipe de bénévoles d'une dizaine de personnes, assure les permanences, teste la permanence du samedi matin, propose des soirées pyjama(s), des soirées lecture, des animations avec l'école du village.

C'est aussi à ce moment que naît l'idée de la bibliothèque partagée : pour permettre à tous de découvrir les nouveautés, des lecteurs prêtent, pour un temps leurs livres récents à la bibliothèque, qui les couvre et s'engage à les restituer dès que les prêteurs le souhaiteront.



Puis la municipalité décide de modifier l'espace en rez-de-jardin de la mairie pour créer une nouvelle entrée, aménager des toilettes accessibles PMR, créer un point infos touristiques et réaménager les salles pour que la bibliothèque dispose d'un espace dédié. Pendant les travaux, les permanences se tiendront un temps dans la salle du Conseil...

En 2014, la bibliothèque s'installe enfin dans ses murs, avec un petit investissement pour l'achat de meubles, du mobilier de récupération, une dose d'inventivité et d'entraide (merci à tous pour le bricolage et la couture !)

Le réseau change de logiciel et passe de Paprika à Carthame.

Le réseau de bibliothèques

Le réseau de bibliothèques de la Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère (15 bibliothèques, dont celle de Rencurel) s'appelle désormais "Pass'thèque".

Chaque abonné peut réserver des livres ou autres documents, de chez lui ou de la bibliothèque, dans n'importe quelle bibliothèque du réseau et les récupérer dans la bibliothèque où il est inscrit.

L'ensemble des communes qui disposent d'une bibliothèque ont donné leur

(Commune)

CONSEIL MUNICIPAL Séances du 20 janvier et du 17 février

... pour le fonctionnement du réseau *Pass-thèque*

accord pour que soit mise en place **une carte unique** qui permettra à chaque abonné d'emprunter des documents directement dans chacune des bibliothèques du réseau (sans passer par la réservation). Il ne manque plus que l'accord de la Communauté de communes. Une délibération devait être votée lors de la dernière réunion du Conseil communautaire mais son examen a été reporté à une prochaine réunion, par le président.

Qui dit carte unique, dit logiquement **tarif unique**. Certaines bibliothèques pratiquent déjà la gratuité totale ou partielle et n'avaient pas l'intention de revenir en arrière. Il est vrai que le montant des abonnements ne représente qu'un pourcentage infime des dépenses et que la gestion de cette collecte impose des formalités administratives coûteuses en temps...

Les élus de Rencurel se sont prononcés, le 17 février, pour la gratuité de l'abonnement pour les adultes avec effet immédiat (c'était déjà le cas pour les enfants jusqu'à 18 ans).

D'autant que nombre d'abonnés contribuent déjà à l'enrichissement des collections dans le cadre de *la bibliothèque partagée*.



La convention

Tout cela est formalisé dans une **"Convention de coopération intercommunale pour le fonctionnement de Pass'thèque, réseau de médiathèques"** que le maire a été autorisé à signer par délibération du Conseil, le 17 février dernier.

En signant cette convention pour une durée de **3 ans**, la commune s'engage à maintenir le budget d'acquisition de documents à son niveau actuel, soit 2 € par habitant (pour 2020 cela représente 650 €, somme arrondie), à affecter à la bibliothèque un local dédié, à prendre en charge les coûts de formation des bénévoles qui assurent le fonctionnement de la bibliothèque

Elle s'engage aussi à respecter les règles de fonctionnement du réseau pour l'accueil du public, les inscriptions, le catalogage, l'indexation, le prêt entre bibliothèques, etc...

Monique Eymard (pour l'historique)
Michel Eymard (pour la convention)



La bibliothèque de Rencurel en chiffres

En 2019, la bibliothèque municipale de Rencurel, animée par des bénévoles comptait :

27 adultes inscrits

29 enfants inscrits

5 collectivités (école de la Balme, école du village, école de Saint-André, Oustaou, crèche de Corrençon)

Elle a mis **2 762 livres à disposition des lecteurs** (1252 pour les adultes et 1510 pour la jeunesse)

161 nouveaux livres (87 pour les adultes et 74 pour la jeunesse) ont été mis en rayon ; **147 en ont été retirés** (ouvrages obsolètes)

Elle a prêté **2 992 livres à ses abonnés** et **368 livres à des abonnés** d'autres bibliothèques du réseau.

Elle a emprunté **365 livres au réseau**.

La bibliothèque constitue des lots de livres (sur un thème, un genre ou un auteur) au début de chacune des 5 périodes scolaires pour accompagner le travail des classes et la découverte de la littérature jeunesse.

Plus de 1000 ouvrages ont été prêtés au 5 collectivités.

Depuis septembre, la bibliothèque a été dotée d'une liseuse avec des ouvrages préenregistrés.



Réunion des abonnés de la bibliothèque

Mercredi 18 mars
à 17h.

Salle contiguë
à la bibliothèque

Le fonctionnement futur
de la bibliothèque

(Au jour, le jour...)

RENCUREL ANIMATION INITIATIVES (RAI)

En plus du programme prévisionnel d'activités (voir ci-contre), RAI communique sur des propositions d'ateliers :

• Atelier danse

RAI propose un atelier danse latino (salsa/ cumbia/ bachata...) animé par une professeure de danse de Grenoble. Prix 10 € par personne/salle hors sac de Romeyère/ 1 samedi par mois (**début le samedi 28 mars à 18h**)/ durée d'1 heure environ à partir de 18 h/ suivi d'un repas partagé et ambiance danse.

Pour plus d'informations et **pour s'inscrire**, contacter Carla au **06 41 00 37 39**

• Atelier décoration

Quelques personnes de St Julien ont pris goût, après la fête du bleu, de se réunir pour « relooker » la décoration de leur village pour Noël 2019.

Afin de poursuivre le partenariat créé lors de la fête du bleu entre les 3 villages de St Julien, St Martin et Rencurel, des ateliers pour les décors du prochain Noël sont organisés une fois par mois à St Julien le mercredi soir. Les Rencurelois intéressés sont donc invités à y participer.

Prochaines réunions : le **11 mars** et le **1^{er} avril à 20 h, salle du Fouillet à St Julien.**



• Fête de la fête

Du 8 au 14 août à St Martin : exposition à *La grange ouverte* de M. Fontaine (au centre du village) ; les organisateurs ont besoin de photos, vêtements et objets (menus, accessoires liés à la fête) des cérémonies entre 1900 et 1950 (banquets/ mariages/ baptêmes/ communions/ conscrits...). Le groupe Patrimoine a besoin des trésors cachés de nos greniers.

Pour plus de détails, **se renseigner** auprès du Groupe Patrimoine, Claudine Thiault : **07 80 51 65 12.**

Assemblée générale

RAI a tenu son AG ce lundi 24 février,

Après un rapport moral et financier des actions menées en 2019, les projets de l'année 2020 ont été dévoilés :

- Sur les bénéfices récoltés lors de la fête du bleu, 300 € ont été donnés à chaque école pour réaliser leurs projets de voyage ou de sortie
- **Marché paysan** reconduit au mois de mai. La date est à confirmer, **soit le 16, soit le 23 mai.**



- Sortie aux **fêtes nocturnes de Grignan le vendredi 17 juillet** (spectacle non encore connu à ce jour)



- **Rando à thème au Col du Coq (Chartreuse) la 2^{ème} quinzaine de juillet**
- **Concours de pétanque** avec snack **le 9 août**
- **Matinée boudin le 29 novembre**

De nouveaux membres se sont joints au bureau : Danielle Faure et Carla Palomino Rocco. Bienvenue à eux et merci pour leur engagement.

N'oublions pas que tous les habitants de Rencurel (en résidence principale ou secondaire) sont de plein droit membres actifs de l'association.

Le bureau a été renouvelé : Céline Zanella, présidente, Hélène Duthy, secrétaire, Danielle Faure, trésorière, Suzanne Gauthier, trésorière suppléante.

A l'issue une collation a été offerte.

(Au jour, le jour...)

SOU DES ÉCOLES

Depuis quelques mois, le Sou des Écoles s'active pour soutenir les projets scolaires.



Grâce aux diverses actions menées, avec l'aide précieuse des parents d'élèves et à la générosité des habitants de Rencurel, mais aussi à la bienfaisance du Ski Club de Rencurel, **c'est avec un grand enthousiasme que le Sou des Écoles a pu participer financièrement aux voyages respectifs des classes de Rencurel.**

Nous souhaitons de belles aventures aux enfants et leurs accompagnants.

L'inspiration autour de ces voyages nous amène déjà à nos prochaines actions :

- l'air marin de Sausset-les-pins aura inspiré une soirée "moules-frites",
- quand aux Écouges, l'écho des arbres nous donnera envie de danser en musique. **Préparez-vous à la première édition de La p'tite fête de la zic, le samedi 20 juin prochain.**



Si vous avez envie de soutenir l'association, d'une manière ou d'une autre, toutes les volontés sont bonnes à prendre. N'hésitez pas à nous contacter à soudesecolesderencurel@gmail.com



L'équipe du Sou

ÉCOLE DE LA BALME



A toutes celles et ceux qui ont souhaité nous aider à financer notre classe de mer, aux associations RAI et Sou des Ecoles qui nous subventionnent, nous adressons un immense MERCI !

Grâce à vous tous, nous pouvons réaliser ce beau projet qui se déroulera de 23 au 26 mars.

Les enfants sont ivres de joie et force de volonté et motivation pour se préparer à leur voyage.

Sauf contre ordre de votre part (courriel à ce.0380915n@ac-grenoble.fr), nous nous permettons d'utiliser l'adresse mail que vous avez renseignée lors de votre don pour vous envoyer le numéro de notre journal d'école qui sera dédié à ce séjour.

Quant aux lecteurs de *L'Air du Temps*, le moment venu, surveillez bien vos boîtes aux lettres !

Anne Lefèvre, pour les enfants de l'école de La Balme

ANNONCES

Mme BORRELLI A.
Couturière



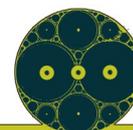
Pour vos réparations,
vos transformations
et confections neuves.

La Balme de Rencurel

Tel : 04 76 38 56 05
ou 06 29 73 02 67



Ateliers d'astrologie
Salle du Coucourou



sérénitude

à partir du 21 mars 2020

Un lien pour tout savoir
sur ces ateliers :

<http://maryleneserrat.over-blog.com/2020/02/ateliers-astrologie.html>

Marylène Serrat
06.33.01.24.29



Mobilier

Le mobilier de la salle hors-sac
va être changé.

Les personnes intéressées
par les tables et chaises
en service actuellement
doivent se faire connaître
à la mairie.

L'Air du Temps n°190

Bulletin mensuel de Rencurel

615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL

Tel : 04 76 38 97 48

Courriel : rencurel.mairie@orange.fr

Dépôt légal : février - mars 2020

Directeur de la publication : Michel Eymard

Maquette et mise en page :
Michel Eymard

Tirage en 180 ex. : Vigny-Musset Repro
50, Allée des 2 Mondes 38100 GRENOBLE

Ont contribué à ce numéro (textes et photos) : Ecole de La Balme, Michel Eymard, Monique Eymard, Noëlle Ortega, RAI, Sou des écoles et divers annonceurs.

(Au jour, le jour...)

LE VERCORS DEMAIN

Cap 2038... Les scolaires du Parc du Vercors en action !

Les enfants d'aujourd'hui seront les adultes du Parc, demain.

Le projet de Territoire 2023 – 2038 (la Charte) qui s'élabore aujourd'hui devra être mis en œuvre par les adultes de demain, nos enfants.

- On sait que l'eau de surface se fera plus rare pendant une longue partie de l'année, il faudra donc la partager...
- On sait que certaines essences d'arbres souffrent déjà du réchauffement climatique, il faut donc se préparer au changement dans la gestion de la forêt...
- On sait que la biodiversité est menacée, il faut doré et déjà réagir...
- On sait que les moyens de transports d'aujourd'hui et les habitudes de tout un chacun devront évoluer pour limiter la production de particules fines et de gaz à effet de serre, il faut donc faire évoluer nos mobilités...
- On sait que les énergies fossiles devront laisser place aux énergies renouvelables, il faut donc un élan pour que le Vercors développe tous ses atouts en la matière et devienne un territoire à énergie positive...
- On sait que le maintien d'une agriculture respectueuse des sols, de l'eau, des hommes et des animaux est vitale pour le Vercors, ses paysages, ses habitants et ses visiteurs, il faut dès maintenant s'attacher à sa pérennité...

Ces questions, et d'autres encore, les 9 classes du Vercors (Drôme et Isère) qui ont participé à CAP 2038, les élèves du Parc en action se les sont posées en choisissant une thématique en particulier (pour Rencurel, c'est la forêt, pour St Martin, c'est la biodiversité, pour Die, ce sont les mobilités...).

Ce que les enfants ont fait lors de l'année scolaire dernière est une première étape. Il faut qu'elle soit maintenant relayée, amplifiée et qu'ils soient partie prenante de nouvelles actions. Les formes sont à trouver.

Ils grandissent, ils quittent l'école élémentaire mais leurs cadets doivent prendre la relève et les impliquer dans ce qu'ils feront. Les adultes aussi. Qu'ils soient parents ou pas ! Nous sommes tous concernés !

La projection du 12 mars est une occasion de se mobiliser !

Michel Eymard



CAP 2038

LES ELEVES DU PARC EN ACTION

Présentations du film

"CAP 2038", le projet scolaire des élèves de Rencurel et St Martin-en-Vercors

Projections, discussions avec les élèves, organisées par les deux écoles, les communes et le Parc du Vercors

- Le 18 février à 18h30, salle des fêtes de St Martin-en-Vercors
- **Le 12 mars à 18h30, salle du Coucourou, La Balme de Rencurel**

Entrée libre et gratuite
Contact : Noëllie Ortega
06 99 08 32 27



En participant à CAP 2038, les élèves ont mis leurs réflexions en action de deux manières :

- En réalisant un projet concret (**pour Rencurel, c'est un sentier botanique**, pour St Martin, c'est une mini réserve, pour Die c'est un itinéraire sécurisé pour venir à l'école en vélo...)
- En réalisant une production artistique (**pour Rencurel c'est une chorégraphie**, pour St Martin un film autour de leurs vœux...)

Axel Falguier a réalisé un film de 29 mn qui donne à voir comment des élèves de CE2, CM1 et/ou CM2 s'approprient les notions de forêt, de filière bois (pour Rencurel), de protection de la biodiversité (pour St Martin) et de mobilité (pour Die).

C'est ce film qui sera projeté

jeudi 12 mars à 18h30, salle du Coucourou,
après que les élèves de l'école du village aient présenté leur projet.

Noëllie Ortega (Parc du Vercors), Isabelle Raquin (chorégraphe) et Jules Méallier (technicien ONF) seront présents et participeront à la discussion qui sera proposée après le visionnage.

On vous attend nombreux !